



Références :

- Circulaire du 4 mai 2020 <https://www.education.gouv.fr/circulaire-relative-la-reouverture-des-ecoles-et-etablissements-et-aux-conditions-de-poursuite-des-303552>

« En outre, si les conditions sanitaires sont réunies, une heure par jour est consacrée à l'activité physique, temps des récréations compris, afin de favoriser l'équilibre des élèves »

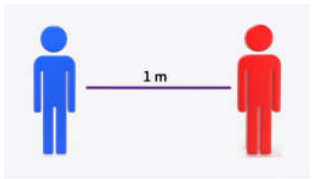
- Protocole sanitaire du 30 avril 2020

GUIDE RELATIF A LA REOUVERTURE ET AU FONCTIONNEMENT DES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES

Cinq fondamentaux du protocole sanitaire

1 - Le maintien de la distanciation physique

1mètre entre chaque personne dans tous les contextes et tous les espaces



2 - L'application des gestes barrière



Port du masque pour les adultes

3 - La limitation du brassage des élèves

La stabilité des classes et des groupes d'élèves contribue à la limitation du brassage.

L'objectif est de limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents.

4 - Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels

Il est important de distinguer le nettoyage simple du nettoyage approfondi comprenant une désinfection des locaux et du matériel permettant de supprimer les virus, notamment au niveau des zones de contact manuel.

5 - La formation, l'information et la communication

Il est nécessaire de sensibiliser et d'impliquer les élèves, leurs parents et les membres du personnel à la responsabilité de chacun dans la limitation de la propagation du virus.

Mesures à appliquer en EPS

Limiter la pratique aux seules activités physiques de **basse intensité** si la distanciation physique propre aux activités sportives n'est pas possible. La distanciation doit être de **5 mètres** pour la marche rapide et de **10 mètres** pour la course.

Privilégier des **parcours sportifs individuels** permettant de conserver la distanciation physique

Proscrire les jeux de ballon et les jeux de contact.

Proscrire l'utilisation de matériel sportif pouvant être manipulé par tous (ou réserver uniquement les manipulations à l'adulte) **ou assurer une désinfection régulière adaptée**

En maternelle : Rappeler aux parents de vêtir les enfants avec des **tenues simples** permettant la pratique sportive pour **limiter les contacts entre le personnel et les élèves.**

En élémentaire : Afin de **s'affranchir de l'utilisation des vestiaires ou sanitaires**, demander aux familles que les élèves portent leur **tenue de sport dès le matin.**

Points de contrôle en EPS

Veiller au respect des **règles de distanciation** pendant la pratique sportive

Veiller à l'**absence de points de contact entre les élèves et le matériel utilisé** (manipulé par l'enseignant ou l'adulte) ou à la mise en place de **modalités de désinfection adaptées**.

Vérifier que les **ballons ou le matériel ne sont pas accessibles aux élèves durant les cours**.

Activités physiques sportives possibles avec le protocole sanitaire

Activités en extérieur

Activités individuelles en se tenant à une distance des autres de 5 m et 10 m pour la course.

L'espace doit être matérialisé pour pouvoir repérer et respecter ces distances.

Si matériel, un par élève. Pas d'échanges et désinfection après la séance.



Parcours sans manipulation de matériel et en respectant la distanciation



Parcours d'habileté avec utilisation de matériel individuel et non échangé, puis désinfecté après les séances



Randonnées pédestres avec distanciation et gestes barrières



Jeux d'orientation avec des photos, ou postes fixes sans manipulation d'objets



Activités de retour au calme, pour s'étirer, soufflet et mieux connaître son corps



Danse sans déplacement et en respectant la distanciation